

Le magazine des Finésiens



VILLE DE
FEIGNIES

FEIGNIES INFOS



Dossier
Plus
d'accessibilité
améliore la vie
de tous

Focus
L'été en chantiers

JUILLET À SEPTEMBRE



- 1 Le Finésien Rémi Horcholle a remporté la première manche du critérium cycliste de la foire du terroir
- 2 Habitat du Nord a accueilli les résidents d'Ambroise Croizat pour faire le point sur le chantier de rénovation énergétique
- 3 Dans les coulisses d'un des spectacles de clôture des centres de loisirs
- 4 Nombreux clients à la 54^e Foire du terroir
- 5 Deuxième marché nocturne organisé par l'Office de tourisme Sambre Avesnois au fort de Leveau
- 6 Un feu d'artifice pour terminer en beauté Nos quartiers d'été
- 7 Commémoration de la libération de Feignies, le 2 septembre 1944



Chères Finésiennes, chers Finésien,

La visite par les élus et les techniciens municipaux de nos sept établissements scolaires, juste avant cette rentrée 2019-2020, a permis de s'assurer de la réalisation effective, pendant les grandes vacances, des différents travaux de maintenance ou d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de nos écoles.

Dans ce cadre, la Ville de Feignies est particulièrement mobilisée sur deux dossiers :

1 • Le dédoublement des classes de CE1

Après le dédoublement, l'année dernière, de nos classes de CP, il s'agissait de valider, avec les équipes enseignantes, la même démarche pour nos classes de CE1 reprises dans le dispositif REP (Réseau d'éducation prioritaire).

La responsabilité de la commune était de trouver les locaux nécessaires pour l'accueil des enfants dans une configuration à 12 élèves par classe. Mission accomplie !

2 • Les travaux de réhabilitation de l'école Marie Curie

C'est un vaste chantier qui s'étalera jusque fin août 2020 et qui permettra de faciliter et sécuriser l'accès des élèves et des parents entre l'école maternelle Tortel et l'école primaire Curie, de rénover, y compris sur le plan thermique, la salle de sports Leblanc, de construire des bureaux pour la direction de l'école M. Curie ainsi que de nouveaux blocs sanitaires, et enfin de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le déroulement du chantier ainsi que son calendrier ont été présentés et explicités aux parents d'élèves lors de la réunion de rentrée le 9 septembre. Il s'agit en effet pour les entreprises qui vont évoluer dans un milieu contraint d'organiser les travaux principalement pendant les vacances scolaires, afin de gêner le moins possible la scolarité des enfants.

Un fonds de concours de la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre d'un montant de 260 000 € est venu compléter le plan de financement communal.

Toujours au chapitre des travaux, ce magazine est l'occasion d'apporter un éclairage particulier sur le plan d'accessibilité dont la première phase est en cours d'achèvement. Il concerne toutes les structures communales recevant du public.

Compte tenu des sommes importantes qu'il convient de mobiliser et conformément à l'agenda d'accessibilité défini par la loi, sa programmation s'étalera jusqu'à 2022.

Bonne lecture à tous !

Patrick LEDUC
Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS	4
• Recrutement d'agents recenseurs pour 2020	
• Incription sur les listes électorales	
• Opération brioches au profit des Papillons blancs	
• Plantons le décor :	
• les brochures sont en mairie	
• Des caméras de vidéosurveillance au cimetière	
ACTUALITÉS	5
• Nos quartiers d'été	
• L'Échiquier de Feignies	
• Aidez les enfants de Gambie !	
• Incriptions aux Restos du Cœur	
ACTUALITÉS	6
• Jusqu'à 12 000 € pour acheter et rénover un logement vacant	
• Enquête publique sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal	
• Mairie recherche (grand) sapin	
• L'UNC rend hommage à Jean-Claude Carnaille	
DOSSIER	7
Plus d'accessibilité améliore la vie de tous	
FOCUS	11
L'été en chantiers	
EXPRESSION LIBRE	12
INFOS PRATIQUES	13
• Etat civil	
• Collecte des déchets verts	
AGENDA	14-15



FEIGNIES INFOS 144 Juin-Juillet 2019

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies
Directeur de la culture et de la communication : Gilles Souris
Responsable de la rédaction : Alain Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, G. Gaberthon, B. Jouniaux, J.-C. Wasterlain, J. Parent, M. Lemoine, A.-M. Putzeys, P. Thiéry, J. Delvaux, V. Lottiaux, R. Thouvenin, N. Alouache, A. Durigneux, S. Monier, J.-M. Zèques.

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : Alain Dehoze et Franck Chambre
Ont contribué à ce numéro : Jean-Paul Dhazez, Michel Valansomme
Conception graphique : Agence 360°
Impression : Roué Jeumont - Certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires
Distribué gratuitement à domicile par les agents municipaux.

Contact : communication@ville-feignies.fr 03 27 68 39 04
www.ville-feignies.fr

LA MAIRIE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

La commune est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'Insee. Pour la campagne de 2020, la commune de Feignies recherche des agents recenseurs. Sous l'autorité du coordonnateur communal, ils collecteront des informations sur le terrain auprès des habitants, du 16 janvier au 15 février 2020.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 5 novembre 2019 en mairie à l'adresse suivante : Mairie de Feignies, Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Rose-Marie Guégan, coordonnatrice du recensement de la population au 03 27 68 39 09 ou par mail rm.guegan@ville-feignies.fr



Profil recherché

- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Être en capacité d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode)

- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité
- Permis B et véhicule personnel exigés
- Téléphone portable exigé

Pour voter en 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales

Après un déménagement, il faut demander votre inscription sur les listes électorales de la mairie de votre nouveau domicile. Pour voter dans votre nouvelle commune lors des municipales des 15 et 22 mars 2020, il faut accomplir cette demande d'inscription au plus tard le 7 février 2020, en mairie ou sur internet (www.service-public.fr).

Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- Être français ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Rappels :

- Le Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans. Si le jeune atteint 18 ans entre les 2 tours d'une élection, il ne peut voter qu'au second tour.
- La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales,
- Le citoyen européen résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour pouvoir voter aux élections municipales et européennes.
- La personne placée sous tutelle avant le 23 mars 2019 et privée de son droit de vote doit demander à s'inscrire sur les listes électorales.

Vérifiez votre situation électorale sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

308 brioches échangées contre un don : les bénévoles finésiens ont récolté 1 444 € au profit de l'Apeï Les Papillons blancs



Plantons le décor 2019/2020 : les brochures sont en mairie

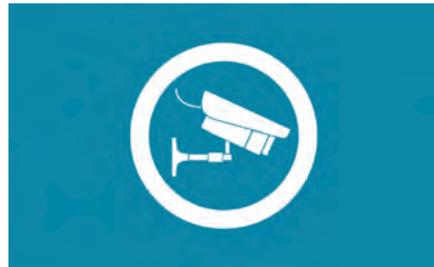


en ligne sur www.plantonsledecor.fr

Avec "Plantons le décor", semez ou plantez des légumes, des arbres fruitiers et des arbustes de qualité et adaptés à la région.

Vous pouvez également réaliser votre commande

Des caméras de vidéosurveillance au cimetière



Des caméras de vidéosurveillance ont été installées au cimetière, pour lutter contre les vols et les incivilités.

« NOS QUARTIERS D'ÉTÉ » SOUS LE SOLEIL : UNE BELLE FÊTE POPULAIRE, OUVERTE À TOUS



Les 12, 13 et 14 juillet, le week-end d'animations « Nos Quartiers d'été » a été une réussite totale. D'une part grâce aux conditions météorologiques formidables, et d'autre part par la présence d'un public venu nombreux.

Dès le vendredi à 17h, parents et enfants étaient présents au rendez-vous, sur le terrain Cypréaux, pour profiter gracieusement des animations proposées avec la nouveauté des bassins d'eau, sans oublier le petit pot de pop-corn ou la barbe à papa.

Le samedi après-midi était consacré à l'animation des rues de la commune avec un défilé de fanfares, majorettes et

les Gilles. Le soir, un repas confectionné par l'Association des pêcheurs de Feignies et animé par l'association Platinum de Feignies a réuni plus de 200 personnes venues s'éclater.

Le dimanche, l'association Un Geste pour demain a organisé une brocante, avant l'entrée en scène du groupe Teddy Franck qui a animé la soirée.

Les associations des Amis du quartier de la gare et des Amis réunis ont permis à tous de se désaltérer et de se restaurer en toute convivialité.

Une belle fête de début d'été, qui s'est terminée en beauté par un feu d'artifice suivi par un public venu en nombre.

Inscriptions aux Restos du Cœur - Campagne 2019-20



Les bénévoles inscripteurs vous accueillent au Centre Emile Colmant, rue Derkenne les :

- Mardi 12 novembre de 9h à 11h30 et de 13h à 15h
- Mercredi 13 novembre de 9h à 11h30 et de 13h à 15h
- Jeudi 14 novembre de 9h à 11h30
- Ven. 15 novembre de 9h à 11h30

Toutes les familles inscrites durant ces journées seront servies dès la première distribution.

Après ces dates, et à partir du 27 novembre jusqu'au mois de mars, les inscriptions auront lieu tous les mercredis matin de 10h à 11h.

Munissez-vous de justificatifs récents : livret de famille ; toutes les ressources (Caf, Assedic, retraite, pension...) ; les dépenses : quittance de loyer, feuille d'imposition...

L'Échiquier de Feignies accueille tous les niveaux



L'Echiquier de Feignies a élu un nouveau bureau présidé par Jérôme Vicainne. Fort d'une trentaine d'adhérents, le club est ouvert à tous, du débutant au plus expérimenté, du plus jeune au moins jeune.

Des cours adaptés à tous, un esprit d'équipe mais surtout une bonne ambiance sont au rendez-vous, alors n'hésitez pas à les rejoindre !

Les entraînements ont lieu tous les samedis de 14h à 19h, à la salle polyvalente de l'église.

Contact : J. Vicainne 07 78 51 34 20

Avec Africa Kids, aidez les enfants de Gambie !



Créée en mars 2019, l'association Africa Kids a pour objectif d'aider à la scolarisation des enfants en Afrique et à l'approvisionnement en matériel médical. Son premier projet est d'aider une école maternelle et primaire de 400 élèves en Gambie. L'association collecte crayons, règles, cahiers, trousse... Ne jetez plus !

Elle vous donne rendez-vous pour un loto le 10 novembre (voir en page 14).

Contact : africakidsnumberone@gmail.fr
<http://africakidsnumberone.e-monsite.com>

JUSQU'À 12 000 € D'AIDES POUR ACHETER ET RÉNOVER UN LOGEMENT ANCIEN VACANT



En partenariat avec la Région Hauts-de-France, la Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre et la Ville de Feignies lancent un programme d'aide à l'accession sociale.

Ce dispositif s'adresse aux ménages primo-accédants, c'est-à-dire qui ne sont pas propriétaires d'un bien

immobilier bâti ou non bâti, et ne disposent pas de revenus fonciers.

A Feignies, 15 primes allant jusqu'à 12 000 € sont disponibles pour l'acquisition d'un logement vacant depuis plus de 3 ans. La Région participe à hauteur de 6 000 €, l'Agglo et la Ville de Feignies pour 3 000 € chacune.

Un audit énergétique sera réalisé avant travaux, avec un objectif minimum de classement énergétique C après rénovation.

Un objectif de performance énergétique après rénovation

Ces acquisitions sont soumises à un cahier des charges garantissant la qualité des travaux.

Les acquéreurs sont dans l'obligation d'occuper le bien comme résidence principale pendant 6 ans, sauf cas de force majeure.

Outre le respect d'un plafond de ressources (par exemple, 32 793 € pour 2 personnes hors zone Anru et 39 740 € en zone Anru), les travaux doivent être réalisés dans un délai de 3 ans à compter de la signature de l'acte.

Les engagements doivent être pris avant le 31 décembre 2020.

Renseignements au Pôle éducation, citoyenneté et solidarités
Centre Emile Colmant,
rue Derkenne - Tél. 03 27 66 08 46

Enquête publique sur le projet de Plui jusqu'au 7 octobre



Une enquête publique sur le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal se déroule du 5 septembre au 7 octobre 2019 en mairie de Feignies.

Vous pouvez également consulter l'ensemble des documents relatifs au projet de Plui sur le site internet de l'Agglo.

<https://agglo-maubeugevaldesambre.fr/habitat-urbanisme/l-urbanisme/plui/>

Renseignements : Direction de l'urbanisme, travaux, gestion du patrimoine et cadre de vie, en mairie de Feignies - Tél. 03 27 68 39 00

Mairie recherche (grand) sapin pour Noël



La Ville de Feignies recherche, sur le territoire de la commune, un (grand) sapin pour décorer la place de la mairie à l'occasion des festivités de Noël. La mairie prend en charge l'abattage et le transport du sapin.

Contactez la mairie pour savoir si votre sapin pourrait convenir en terme de taille, d'accessibilité, et du point de vue esthétique.

Contact : Direction de l'urbanisme, travaux, gestion du patrimoine et cadre de vie, en mairie de Feignies - Tél. 03 27 68 39 00

L'UNC rend hommage à Jean-Claude Carnaille



La Section de Feignies de l'Union nationale des combattants a rendu hommage à l'un de ses portedrapeaux, décédé à l'âge de 52 ans cette année.

Jean-Claude Carnaille (fils) a grandi avec la section. Il était une personnalité attachante, un fidèle serviteur, respectueux des autres et attentif.

Jean-Claude a toujours accompli sa mission de portedrapeau avec humilité et sérieux, pour servir son pays, lui qui n'a pas accompli son service militaire. Son papa, lui même portedrapeau pendant près de trente années, est disparu en février 2018.

Quand on évoque l'accessibilité, on pense d'abord aux personnes en situation de handicap permanent.

Pourtant, une démarche de mise en accessibilité concerne également les personnes en situation de handicap temporaire, et aussi les personnes âgées, les parents avec des enfants en poussette, les jeunes enfants...

Cette politique globale a pour objectif de permettre l'autonomie et la participation de l'ensemble des citoyens, en toute liberté et en sécurité : accès aux espaces et bâtiments publics et privés, aux transports, à la santé, à la culture, aux sports, sans oublier l'accessibilité numérique.



Dossier

PLUS D'ACCESSIBILITÉ AMÉLIORE LA VIE DE TOUS

PLUS D'ACCESSIBILITÉ AMÉLIORE LA VIE DE TOUS

Notre société a progressivement pris conscience de la nécessaire création d'un cadre de vie facilitateur et ouvert à tous.

Le texte fondateur de l'accessibilité est la loi du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées, qui stipule notamment en son article 49, que les locaux d'habitation et les locaux ouverts au public doivent être accessibles aux personnes handicapées.

Du simple accès aux bâtiments à l'inclusion de tous les citoyens

Depuis 1975, la législation reflète l'évolution de la notion d'accessibilité. On est passé du simple accès aux bâtiments à celui des transports (2005), pour arriver à une conception plus globale : la loi du 5 août 2015 fixe des objectifs d'accessibilité des établissements recevant du public, des

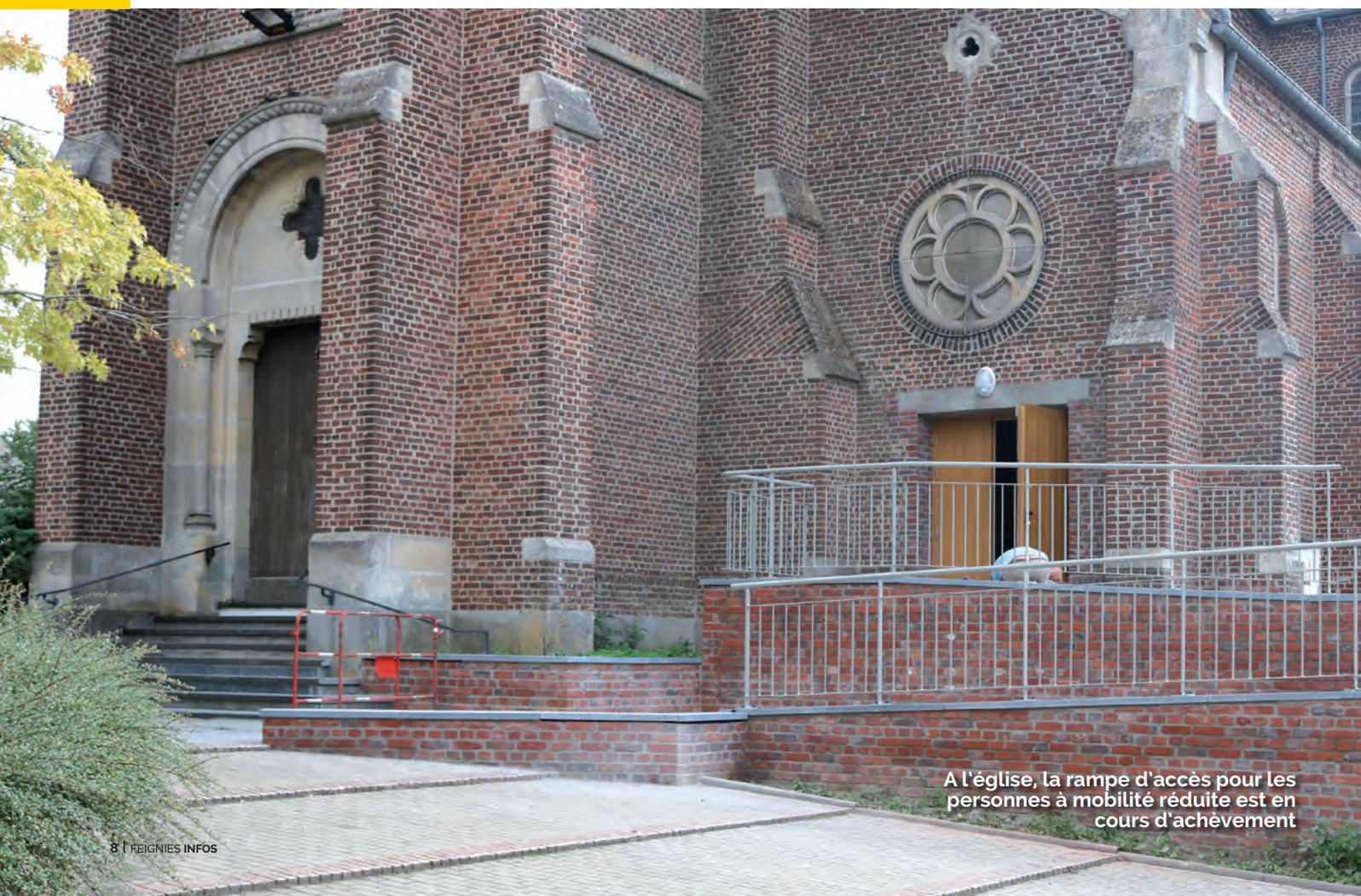
transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées.

La loi de 2015 prévoit la création des Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) qui permettent de prolonger, au-delà de 2015, le délai pour effectuer les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP). L'Ad'AP est un document de programmation pluriannuelle, qui précise la nature des travaux et leur coût et engage le gestionnaire d'établissement qui le signe à réaliser les travaux de mise en accessibilité dans un délai qui s'étend, en principe, de 1 à 3 ans, voire 6 ou 9 ans pour les patrimoines complexes.

L'accessibilité devient une composante de la lutte contre la discrimination et favorise l'inclusion de tous les citoyens dans la société. Sa définition évolue :

« L'accessibilité permet l'autonomie et la participation des personnes ayant un handicap, en réduisant, voire supprimant les discordances entre leurs capacités, leurs besoins et leurs souhaits, d'une part, et les différentes composantes physiques, organisationnelles et culturelles de leur environnement, d'autre part. L'accessibilité requiert la mise en œuvre des éléments complémentaires, nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer et accéder librement et en sécurité au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités. La société, en s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité, fait progresser également la qualité de vie de tous ses membres ».

La Ville de Feignies s'est engagée depuis plusieurs années dans cette démarche globale de mise en accessibilité. ►



A l'église, la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite est en cours d'achèvement



« Si tu prends ma place, prends mon handicap » : le Lions Club a financé des panneaux pour les places réservées aux personnes à mobilité réduite

Les aménagements nécessaires pour offrir une meilleure accessibilité sont réalisés soit à l'occasion de travaux de rénovation ou de gros entretien des bâtiments publics, soit hors travaux, lors de chantiers spécifiques.

Trois phases de travaux ont été définies

La première phase est en cours d'achèvement, pour un montant de 483 330 €. Elle concerne :

- la mairie (ascenseur et escalier de secours)
- le Centre Emile Colmant
- le centre technique municipal
- l'Espace Gérard Philipe
- la médiathèque municipale
- le complexe sportif Didier Eloy
- la halle des sports Jules Ladoumègue
- le stade Léo Lagrange (réalisé en régie municipale, dans le cadre de la rénovation des vestiaires)
- l'école Louis Pergaud
- le restaurant scolaire
- l'église Saint Martin.

La deuxième phase, estimée à 450 000 €, se déroulera de juillet 2019 à l'année 2020. Elle concernera :

- l'école Marie Curie (juil. 2019)
- la salle Fernand Leblanc (juillet 2019)

- l'école municipale de musique
- l'atelier d'arts plastiques
- l'annexe de la mairie
- l'école Jean Lurçat
- l'école Germaine Tortel
- le terrain de sports Cypréaux.

Une future troisième phase verra la mise en accessibilité des équipements publics suivants :

- crèche Les Chérubins et salle de réunion près de l'église
- centre social-PMI Danièle Casanova
- épicerie solidaire
- local de l'Outil en main
- cimetière
- Espace jeunes Nelly Caudron
- école Jacques Prévert
- école Anne Frank
- fort de Leveau
- monument aux morts.

Un aménagement spécifique du parc de la coulée verte

Enfin, le parc de la coulée verte connaîtra des aménagements d'accessibilité, dans le cadre d'un chantier spécifique d'aménagement de liaisons douces, pour le relier avec la rue Louise Parée et les différents équipements structurants du centre ville (médiathèque, église, atelier d'arts plastiques, école de musique et le nouveau quartier résidentiel « Le Village »).

Ces travaux de réhabilitation du parc s'étendront sur trois ans à partir du début des travaux en septembre 2019.

Une noue hydraulique sera creusée parallèlement à la nouvelle résidence « Le Village », afin de créer une zone humide tampon pour diminuer les risques d'inondation.

Les sentiers piétonniers seront rehaussés de plus ou moins 15 cm et stabilisés.

Une mise en valeur de la rose-lière existante consistera à un dégagement d'emprise et à un terrassement, précédé d'un ensemencement d'un mélange prairial spécifique.

La création d'un cheminement en platelage bois avec une plate-forme d'observation, servira à mettre en valeur cet espace aquatique.

Un cheminement sera aménagé pour permettre la liaison piétonne entre la résidence « Le Village » et la coulée verte.

Enfin, la modification du trop plein de l'étang, par le remplacement d'un aquacadre, empêchera les inondations.

LES AMÉNAGEMENTS POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE VISUELLE

Les personnes ayant une déficience visuelle, psychique, cognitive, rencontrent des difficultés de repérage lors de déplacements à pieds sur la voirie, sur les espaces publics, dans les Erp (établissements recevant du public) et des lop (installations ouvertes au public).



Bande de guidage linéaire tactile

Pour les aider dans leurs déplacements, un ensemble de dispositifs sont installés pour améliorer la localisation, l'orientation, la trajectoire, l'information et la sécurité.

Bandes de guidage linéaires et bandes de localisation

L'accessibilité des personnes malvoyantes est facilitée par les bandes de guidage, qui sont de deux types différents.

Les bandes de guidage linéaires tactiles au sol permettent le guidage tactile direct du pied ou par l'intermédiaire de la canne (blanche) par balayage. Ces bandes linéaires de guidage sont en plus contrastées par leur couleur (selon la couleur du sol). Elles permettent de mener aux entrées des établissements recevant du public.

Les bandes de localisation podotactiles avertissent la personne déficiente visuelle de la proximité d'un danger ou d'un point remarquable.



Bande de localisation podotactile en haut d'escalier

Dans le cas d'un passage piéton, ces bandes de localisation, implantées transversalement à l'axe du trottoir, sont couramment appelées bandes d'interception. Elles sont situées à 50 cm de la bordure du trottoir (distance de sécurité pour le chien guide).

Nous pouvons aussi les trouver à l'intérieur des bâtiments Erp (établissements recevant du public). Elles sont alors placées en haut des escaliers et à 50 cm de la bordure de la marche. Elles indiquent le début des marches et signalent le danger ! Elles peuvent également signaler la présence d'un quai, d'une banque d'accueil ou d'un guichet...).

62 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap

La commune compte 62 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap.

Les places de stationnement Psh (personnes en situation de handicap) près des Erp (établissements recevant du public) comportent toutes une bande de guidage linéaire.

En effet, la personne déficiente visuelle doit pouvoir trouver facilement l'entrée de l'établissement lorsqu'elle est accompagnée en voiture par une personne voyante.

LE TÉMOIGNAGE DE JEAN-PAUL DHAENZE, DE L'ASSOCIATION VOIR ENSEMBLE

Jean-Paul Dhaeze est responsable adjoint de l'association Voir ensemble. Il est déficient visuel et apporte de précieux conseils pour les aménagements d'accessibilité.

« J'ai effectivement réussi à travailler sur la sécurité de la mobilité des personnes déficientes visuelles, notamment sur les passages protégés : j'ai fait installer des bandes podotactiles là où il en manquait et rectifier la pose de certaines qui n'étaient pas à la distance réglementaire (voir texte ci-dessus). La position était dangereuse pour les chiens guides, qui se retrouvaient trop près de la route.

J'ai particulièrement suivi les travaux effectués en mairie : l'ascenseur et surtout les escaliers qui mènent à l'étage (nez de marches contrastés, ainsi que les premières contremarches) et les sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite. Je me bats pour augmenter la fréquence des navettes pour les personnes à mobilité réduite dans la ville.

Une chose importante est à souligner au sujet des aménagements pour les personnes handicapées (voirie, trottoirs, passages protégés aux normes, transports, établissements recevant du pu-

blic) : ils profitent à tous, pas simplement aux personnes en situation de handicap, mais aussi aux mamans avec leur poussette, aux personnes âgées...

Il ne faut pas oublier que derrière chaque personne handicapée, il y a avant tout une femme ou un homme, une petite fille ou un petit garçon ! Le handicap dans ma ville est mon combat ! »

Contact - Jean-Paul Dhaeze
Responsable adjoint de Voir ensemble
- Groupe de Cambrai
41, rue Louise Parée à Feignies
06 83 08 72 89
Site internet : www.voiresemble.asso.fr

L'ÉTÉ EN CHANTIERS



Voirie rue Jean Jaurès

Rue Jean Jaurès, le chantier avance au rythme prévu. Si la météo demeure clémentine, il devrait se terminer avant la fin de l'année 2019.

Des pavés autobloquants et des zones d'enrobé bitumeux recouvrent le côté nord de la voirie.

Pour faciliter le travail des entreprises, la circulation est établie en sens unique jusqu'à la fin du chantier.

Accessibilité à l'école Marie Curie

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité ont débuté à l'école Marie Curie.

La création d'un cheminement piétonnier entre l'école maternelle Germaine Tortel et l'école élémentaire Marie Curie sécurise l'accès des enfants et des parents.

Afin de ne pas déranger les élèves et leurs enseignants, les travaux se poursuivront lors des vacances scolaires.

Voir aussi l'édito en page 3.



Signalisation au sol rue de Keyworth

Rue de Keyworth, une nouvelle signalisation au sol a pour objectif la matérialisation de places de stationnement.

En conséquence, à l'entrée de la rue, les voies de circulation se trouvent réduites en largeur. L'ambition est de contribuer à faire baisser la vitesse des véhicules, qui est, rappelons-le, limitée à 50 km/h à cet endroit.

Accessibilité de la coulée verte

Le parc de la coulée verte, qui relie la rue Louise Parée à la médiathèque et à l'atelier d'arts plastiques, fait l'objet d'importants travaux de mise en accessibilité et de remise en valeur.

Retrouvez en page 9 l'ensemble des aménagements programmés.



Pour le groupe
Liste de rassemblement
Feignies... de tout cœur !

Eric LAVALLÉE

Chers Finésiennes, et Finésiens,

Depuis le 1er septembre 2019, a débuté la période pré-électorale des élections municipales 2020.

Soucieux de respecter la Loi, et notamment les articles L.52-1 et suivants du code électoral, nous avons décidé de ne pas utiliser l'emplacement réservé au groupe majoritaire "Feignies ... de tout cœur" dans l'espace de libre expression.

Vous recevrez très prochainement dans vos boites le texte que nous avons rédigé et vous remercions d'en prendre connaissance.

Pour le groupe
Croire en Feignies
Notre projet commun

Jean-François LEMAÎTRE

L'agglo est une communauté de communes qui, pour fonctionner, recueille des impôts auprès des entreprises et de nous, particuliers. Grâce à ses entreprises, FEIGNIES est un gros contribuable.

La logique voudrait qu'il y ait un retour pour notre ville. Les piscines, le pôle des musiques actuelles, les rénovations de certains centres-villes... ce n'est pas pour nous !

Pour ces raisons, Monsieur Jarosz avait menacé de quitter l'Agglo... Aulnoye a financé sa rue couverte grâce au STIBUS alors qu'il faudrait acheter des bus neufs. Pendant ce temps, FEIGNIES voit sa population baisser ... en clair, les grosses villes « profitent » ...

Maubeuge, qui veut se délester d'un trafic routier très dense, projette de faire abattre douze maisons ... à FEIGNIES .

Cela signifie pour nous, une ville coupée en deux, enfermée par ce contournement, un rond-point sur la route de FEIGNIES et un autre, vers Neuf Mesnil. Il est prévu 35 000 véhicules / jour ! Imaginez les sorties du travail ou des écoles.

Des trottoirs et une piste cyclable sont actuellement en cours d'aménagement et pourtant, tout cela sera bientôt coupé par cette « quatre voies » ... Bonjour l'anticipation et les économies ...

Autre sujet d'inquiétude : le manque de médecins. Souvenez-vous, FEIGNIES n'est toujours pas en zone déficitaire. Cela signifie qu'un jeune médecin souhaitant s'installer à FEIGNIES, ne bénéficierait pas de l'aide à l'installation ... Qui, dans ces conditions, voudrait remplacer le Docteur DOR ? Or, les jeunes médecins veulent, et c'est légitime, du temps pour leurs enfants. C'est ce qui leur fait préférer le travail en association (cf le docteur DOR).

FEIGNIES n'est plus écoutée à l'agglo ... pourtant FEIGNIES le vaut bien, il faut que les élus en prennent conscience...

Une journée de partage et de détente à la mer pour les clubs de taekwondo et de judo



A l'initiative de mamans, les clubs de taekwondo et de judo ont organisé en commun une journée à la mer ouverte à tous le 30 juin.

Un projet d'initiative citoyenne financé par la Région et la Ville de Feignies au travers de l'association Audacité, ce qui a rendu possible la participation des familles pour un coût modeste.

Et surtout, un moment de partage convivial qui a permis aux personnes extérieures aux deux clubs de les découvrir. Tous les participants étaient ravis.



ÉTAT CIVIL

Mars à mai 2019

NAISSANCES*

Ilyana Monier Houssière, Jennah Naïtouali, Alix Kromberger, Solal Peeters, Sasha Lamart, Lenny Delarue

* Les parents s'opposent la plupart du temps à la publication dans la presse des naissances enregistrées dans les centres hospitaliers et dans les cliniques. C'est pourquoi les naissances paraissant dans notre journal sont aussi réduites, voire inexistantes.

PACS

Frédéric Anseau et Maëlva Mocquant

MARIAGES

Régis Neuville et Elisabeth Scoufler,
Patrick Drancourt et Isabelle Delatte,
Romain Sciortino et Cindy Hiroux,
Amandine Contesse et Hans-Jurgen Dehopere,
Jérémy Quenet et Sandie Lejeune,
Soufiane El Mlih et Amal Chahid,
Quentin Frere et Marie Rogez

DECES

Christiane Grzelak vve Mazzolini, Franck Houdart, Gilberte Clerc

MAIRIE DE FEIGNIES · TÉL. 03 27 68 39 00



Horaires d'ouverture

• Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
Tél. 03 27 68 39 00

Administration générale - État civil
Élections - Service urbanisme

Travaux - Interventions techniques - Cadre de vie
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 11h30

• Pôle Education - Citoyenneté et Solidarités
au Centre Emile Colmant, rue Derkenne · Tél. 03 27 66 08 46
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
FERMÉ le samedi

Site internet : www.ville-feignies.fr

Sécurité sur le domaine public

24h sur 24 · Tél 03 27 68 53 40

SAMU tél. 15 · POLICE tél. 17 · POMPIERS tél. 18

CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
Mme Barnas C.	8, rue L. Parée	06 45 51 98 30
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Caty M.-C.	11, rue Wallonne	03 27 68 22 31
M. Docquier G.	106, rue R.Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Poivre J.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Pruvost-Sioncke C.	8, rue Ardaux	07 61 41 92 90
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00
M. Wilmart S.	16, rue Louise Parée	06 72 20 14 54



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veuillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min) qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde. ou www.servigardes.fr



MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Pendant les heures de fermeture habituelles des cabinets :
Médi'ligne 59

Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composez le 15 (Samu)



TRAVAUX BRUYANTS

Les propriétaires ou locataires pourront tondre les pelouses et tailler les végétaux à la tronçonneuse en semaine de 8h à 20h, les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 16h à 19h. (Art. 16 du Règlement municipal de voirie)



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir UNIQUEMENT la veille de la collecte.

SECTEUR 1
Mercredi 18 décembre 2019

SECTEUR 2
Jeudi 19 décembre 2019

Pour connaître votre secteur :
Numéro vert

0 800 306 573

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr



COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Assurée gratuitement sur rendez-vous par l'association Les Ateliers du Val de Sambre, dans la limite de trois collectes par an, d'avril à mi-octobre. À partir de la 4^e collecte, le passage vous sera facturé 5€.

Prenez rendez-vous au 03 27 63 00 07 (Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h) ou par mail : dechetsverts@ateliersduvaldesambre.fr

Humour - Yohann Metay

« La tragédie du dossard 512 »

SPECTACLE
COUP
DE CŒUR

Vendredi 18 octobre à 20h30

Espace Gérard Philippe • 11/8 €
Tout public



Loto organisé
par Un Geste pour demain
Dimanche 6 octobre
Ouverture à 10h - Jeux à 14h
Halle des sports J. Ladoumègue
Renseignements au 06 58 88 11 07

La Semaine Bleue
du 7 au 13 octobre
Centre Emile Colmant
(voir en page 16)



Soirée
« Des monstres en pagaille »
Vendredi 11 octobre à 18h
Médiathèque

Repas dansant
organisé par les Amis réunis
Samedi 12 octobre à 11h30
Restaurant scolaire
Rés. au 06 80 88 11 70

Loto organisé
par les Restos du Cœur
Dimanche 13 octobre
Ouverture à 10h - Jeux à 14h
Halle des sports J. Ladoumègue

Hommage au Soldat inconnu
d'Afrique du Nord
Mardi 15 octobre à 11h
Monument aux morts

Exposition annuelle
Atelier Croqu'art
Samedi 19 octobre à partir de 15h
Dimanche 20 octobre de 15h à 18h
Centre Emile Colmant

Après-midi zumba organisé
par Zumba fitness des Fagnis
au profit de Thiago
Samedi 26 octobre de 15h à 18h
Halle des sports J. Ladoumègue



Chanson / Humour
Les Goguettes
Samedi 9 novembre
à 20h30

Espace Gérard Philippe • 14/10 €

Concours de belote organisé
par Un Geste pour demain
Samedi 9 novembre
Inscriptions à partir de 13h, début
des jeux 14h - Centre Emile Colmant

Loto d'Africa Kids
Dimanche 10 novembre
Ouverture à 10h - Jeux à 14h
Halle des sports J. Ladoumègue
Possibilité de réserver vos tables
par SMS au 06 25 35 69 38

Commémoration
de l'Armistice de 1918
Lundi 11 novembre à 11h
Place de la mairie

Réservations et renseignements

• Espace Gérard Philipe
Mairie de Feignies
Place Charles de Gaulle
03 27 68 39 02
egp@ville-feignies.fr
egpfeignies.wixsite.com/feignies

• Médiathèque municipale
17, rue de Blaton
03 27 68 17 03
www.mediathèque-feignies.fr

Concert de l'Harmonie

Lundi 11 novembre à 16h
Espace Gérard Philipe - Gratuit



Projection-Débat
autour du film
documentaire
« Kimbidalé »

Ven. 15 novembre à 18h
Médiathèque

Exposition

« Éthiopie : non à l'excision »
16 au 30 novembre - Médiathèque

Remise des prix du concours de nouvelles « France Philippe »

Samedi 16 novembre à 15h
Médiathèque municipale

Forum des seniors « Sécurité routière, santé et accessibilité »

Jeudi 21 novembre - 10h à 16h
Complexe sportif Didier Eloy

Loto pour enfants organisé par Femmes solidaires

Samedi 23 novembre à 14h
Restaurant scolaire

Marché de Noël et patinoire

Du 2 au 8 décembre - chaque soir
Place de la mairie

Parade de Noël et feu d'artifice

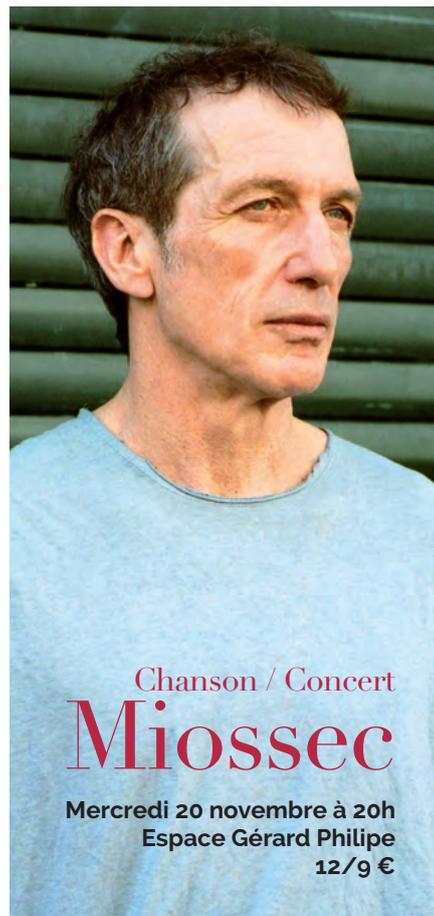
Dimanche 8 décembre après-midi
Le programme complet dans la prochaine édition



Spectacle jeune public
Le Tour du monde
en ballon

Ven. 13 décembre - 18h

Espace Gérard Philipe



Chanson / Concert
Miossec

Mercredi 20 novembre à 20h
Espace Gérard Philipe
12/9 €

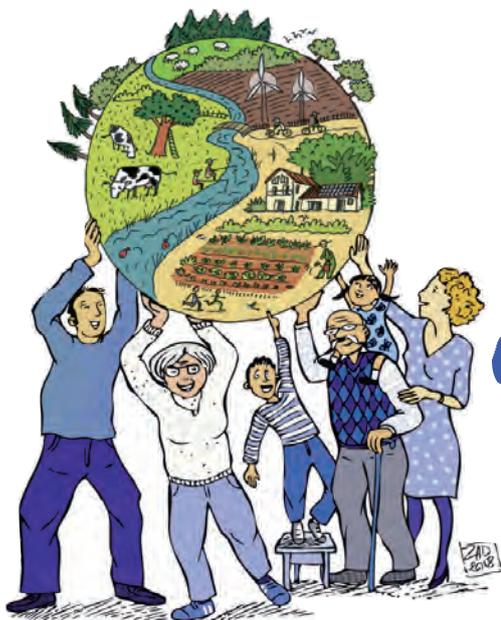
Clown / Humour - Léandre « Rien à dire »



Samedi
30 novembre

à 20h30

Espace Gérard Philipe • 11/8 €
Tout public



Pour une société respectueuse
de la planète : Agissons ensemble
THÉMATIQUE 2019

LA SEMAINE BLEUE

SEMAINE NATIONALE
DES PERSONNES ÂGÉES

Du 7 au 13 octobre 2019 • FEIGNIES

Centre Émile Colmant

Lundi 7 octobre • 18h • Inauguration

- 18h - **Inauguration de la Semaine Bleue Vin d'honneur**
- **Inscriptions à la visite du fort de Leveau et au repas du dimanche auprès de Mme Monier** (Voir dimanche)

Mardi 8 octobre • 14h

- **Prévention des brûlures organisé par l'UNASS**
- **Animation « Malvoyante et alors ! »**
Trucs et astuces de la vie quotidienne par l'association « Voir Ensemble » avec Mme Patricia Pronier
- **Goûter** offert par les Restos du Cœur

Mer. 9 octobre • 14h à 17h

- **Animation Loto intergénérationnel à l'attention des séniors et des enfants participants aux actions du service jeunesse**
- **Goûter** offert par le Service municipal jeunesse

Judi 10 octobre • 14h

- **Perte d'autonomie : être aidant, être aidé par M. Piquet, thérapeute**
- **« Le monde merveilleux des séniors » par Jean-Jacques Gary, conteur**
- **Goûter**

Vendredi 11 octobre • 14h

- **Amour, amitié, jalousie**
Intervention de la Maison de la Famille de Maubeuge
- **Démonstration du club de Gymnastique volontaire mixte de Feignies** par Mme Claudine Du Bois
- **Goûter**

Samedi 12 octobre • 14h

- **Visite du fort de Leveau** (sur inscription à partir du lundi 7 octobre)
- **Goûter des participants** (Concours de tartes)

Dimanche 13 octobre • 12h à 18h
Repas dansant avec Cédric CAROUY

- **Couscous et ses 3 viandes**
12 € boissons comprises
- **Inscription au repas, accompagnée du règlement, jusqu'au 10 octobre auprès de Mme Monier, durant la Semaine bleue ou de Mme Grégoire au Centre Emile Colmant.**
- **Thé gourmand** offert par l'atelier cuisine du Centre Emile Colmant

Renseignements

au **03 27 66 08 46**



La Ville de Feignies remercie les différents intervenants bénévoles, Voir Ensemble et le club de Gymnastique volontaire mixte de Feignies pour leur participation, ainsi qu'Elior et les services municipaux pour leur aide.